



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole Primaire de Marigny les Usages

20 rue de la gare
45760 Marigny les Usages

02 38 75 06 41

ec-marigny-les-usages@ac-orleans-tours.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU Mardi 29 Mars 2016

Participants :

↳ Présidente :

Mme MAISON

↳ Enseignants :

Mme QUERE

Mme VILLETTE

Mme LEGRIS

Mme CARRY

Mme HENRY

↳ Représentants mairie

M.ARCHENAULT

Maire

Mme GRIVE

Adjointe aux affaires scolaires

Mme.LAZARENO

Adjointe aux finances

↳ Représentants parents :

M FOUQUET

Parent d'élèves titulaire

Mme. PELLE

Parent d'élèves titulaire

Mme LEBARBER

Parent d'élèves titulaire

Mme LANSON

Parent d'élèves titulaire

Mme PILLETTE

Parent d'élèves titulaire

↳ DDEN :

Mme FANICHER

Excusés :

M.LAMBERT, Mme JULIEN, Mme CUNY

Pour introduction, la présidente nomme un secrétaire de séance : Mme. QUERE, puis rappelle l'objectif du conseil d'école :

Aborder les sujets qui concernent le fonctionnement de l'école, sans parler d'un enfant ou d'un cas particulier.

Le conseil d'école est constitué de trois parties : les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité. Chacun pouvant librement donner son avis et faire partager ses expériences.

1) Effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2016

PS 28

MS 27

GS 29

CP 18

CE1 22

CE2 29

CM1 22

CM2 17

Mairie et inspection sont informés au jour le jour des effectifs qui, actuellement, ne dépassent pas le seuil d'une ouverture de classe. Il manque une dizaine d'inscriptions pour l'ouverture d'une classe.

Budget : va être voté ce soir. Si besoin, une classe mobile sera installée (achat : 80 000 euros). L'année d'après une autre classe si nécessaire. Elle sera installée derrière la maternelle.

35 maisons encore en prévision de construction.

20 naissances en 2014.

Quand il y aura une baisse des effectifs, des travaux de restauration de l'école maternelle seront envisagés.

2)Vote du Règlement Intérieur/réflexion sur le climat scolaire/ Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement

Mme Maison affiche la proposition du règlement intérieur à partir de la trame obligatoire donnée par l'Inspection Académique. Des précisions sont apportées sur la Semaine scolaire qui bénéficie d'une dérogation (tacite reconduction) de l'obligation scolaire. (En maternelle, quand les enfants sont inscrits, ils doivent y venir régulièrement.) Sur la commune, les inscriptions se font directement auprès de la directrice (par délégation)

Encouragements et réprimandes : réflexion déjà commencée en juin 2015. Plus les enfants se sentent bien moins il y a de soucis dans l'école. Ce sera formalisé dans le projet d'école : 2016/2019.

Un enfant ne peut pas avoir une récréation supprimée en totalité.

Une discussion s'ouvre sur les meilleurs moyens d'informer les parents : le site de l'école ; le cahier de liaison ; affichage extérieur ; écho des usages.

Intervenant bénévole : l'agrément piscine valable 3 ans et non 5 ans.

Service civique : l'école en bénéficie. Mme Maison en précise les missions.

Elle réprecise que le téléphone portable est interdit comme le parapluie.

Protocole harcèlement mis en place pour toutes les établissements scolaires : école ; collège ; lycée. Sur le site du ministère, il y a beaucoup de pistes et d'aides en direction des parents et des enseignants (également pour les enfants plutôt à partir du collège). Il est proposé de mettre en place une information : affichage, cahier de liaison...M.Le Maire sensibilise à bien faire attention de poser un bon diagnostic : et à ne pas confondre harcèlement et disputes de cour d'école. Les parents proposent : diffusion du lien sur le cahier de liaison et affichage + mise à disposition du document papier pour ceux qui n'ont pas internet et d'y ajouter la Charte de l'utilisation internet.

- Question des parents : *Avez-vous de détails concernant la formation des enseignants au 1^{er} secours annoncée par le ministère en décembre 2015 ainsi que l'enseignement obligatoire aux enfants ?*

Pas de proposition de formation actuellement de la part de l'Inspection. Cet enseignement entre dans les programmes. Les enseignants sont dans une réflexion par rapport aux nouveaux programmes afin de rédiger une progression.

- *Pouvez-vous nous présenter le plan d'action mis en place dans notre école concernant le harcèlement en milieu scolaire ?*

Evoqué lors de la présentation du règlement intérieur

3)PPMS et exercice de confinement de décembre

Question par rapport au matériel nécessaire, vu tous les 2 ans avec la mairie. Scootch : non. Radio et pile : oui. Pas de VMC. (Question ? : bouches d'aération en maternelle à vérifier si elles existent) Si elles existent, comment les couper ? Le PPMS a été validé par l'inspection.

- Question des parents : *Pourquoi avoir réalisé un exercice de confinement le 14/12/2015 qui ne s'est pas terminé avant la fin du temps scolaire ?*

C'est une décision volontaire de terminer après le temps scolaire afin de créer une véritable simulation et voir les dysfonctionnements. D'ailleurs, la personne chargée des études est entrée dans le bâtiment (non informée). Les parents élus, prévenus par sms de la part de Mme Maison ont fait le relais à la grille.

4)DUERP

Les différents registres de sécurité ont été présentés il y a un an.

Risques d'évènement dangereux : usagers

Risques dangers graves et imminents

DUERP : à construire en lien avec la mairie Mme Maison a déjà rencontré M. Deguilhem qui est chargé au sein du Conseil Municipal des questions de sécurité. Sur le site de l' IA, une aide est disponible pour rédiger le DUERP.

Familles à risque : hygiène, sécurité, ergonomie ; évaluation du niveau du risque 1 ; 2 ;3 ;4 et la probabilité du niveau de risque.

Principaux risques ; dortoir manque d'espace ; odeur nauséabonde au niveau des sanitaires (depuis la construction du bâtiment, la mairie cherche une solution) ; étanchéité des toitures (vis trop longues mises dans les faux plafonds. Elles ont percé la toiture en zinc.) Classe n°4 : trous rebouchés par le service technique et pas de fuites d'eau ; risques électriques (multiprises ; elles se décollent du mur : réponse mairie diagnostique électrique tous les ans) ; enseignants non formés pour l'utilisation des extincteurs ; radiateurs électriques en maternelle chauffent beaucoup (entrée ; dans les classes ...). Maternelle date de 1982.

L'Inspection demande le DTA que la mairie doit fournir.

Accès pompier utilisé par des parents. Idem pour la place handicapée. On peut donner l'info : on peut se garer côté cantine.

Au niveau escabeau, l'école est mal équipée.

Les enseignants n'ont pas de médecine du travail.

Mme Maison propose d'envoyer le DUERP à l'ensemble des membres du CE pour relecture.

5)Présentation des projets de classe pour la dernière période

Anne Boutin-Pied présentera un conte musical le 12 mai aux CP ; CE1 et GS

Intervention danse africaine (place sociale de la danse en Afrique) avec une danseuse, un échassier conteur et un musicien (chant avec eux) le 2 juin pour les CP ; CE1 et GS. Appel aux parents musiciens et danseurs

GS ; CE1 26 mai sortie à Montoir sur le Loir au musée de la musique avec une animation sud américaine.

Une salle est dédiée à la manipulation.

CP PS Pithiviers faire un tour en train ; parc Delcour 7 juin

MS / CE2 sortie sur la Loire + animations sur le voyage imaginaire

Défiweb : GS à CM2 thème éducation civique et morale.

CE1 : production vocale le voyage d'une goutte d'eau. Travail sur l'école ailleurs.

CM2 : classe découverte

Une journée foot : 1^{er} juillet à Marigny

Chorale : 25 juin

Visite du château d'eau CM1 et CM2 (en lien avec l'agenda 21)

PS CM2 rencontre écoute sur des musiques du monde avec Anne Boutin-Pied

6)Avancement de la BCD de l'école grâce à l'emploi de service civique (présentation du rôle et des missions)

De janvier jusqu'à juin, 30 heures par semaine. Ses principales activités sont : mise en place de la BCD, aide aux ateliers de sport en maternelle ; géométrie en élémentaire ; soutien dans les classes ; participation aux sorties scolaires, aide à la préparation de la kermesse.

Elle prend ses missions à cœur et s'est très bien intégrée dans l'école.

7)Cr de l'AG de l'USEP et de la formation de l'Association : bilan des premières activités et projet "olympiade" pour le mois de juin.

Mise en place du comité enfant : boîte à idées est en train d'être réalisée. Des Olympiades vont être organisées le lundi 4 juillet en élémentaire et le lundi 27 juin en maternelle.

L'école a bénéficié en période 3 de modulo gym en maternelle ; escrime élémentaire, en période 4 Kimbal et en période 5 du matériel de lancer en élémentaire et mini basket en maternelle.

Mme Lanson étant présente à l'AG de l'USEP en présente le compte-rendu. le bilan financier est équilibrée cette année.(dons en fonction du nombre de licence...) Il y a de plus en plus d'Association. Sylvain Barreau passerait de la ligue à l'usep 45. Il y aura sûrement une augmentation du montant des licence. Le bulletin ne sera plus que numérique.

8)Présentation des dépenses avec les "1000 euros" du concours de l'AGGLO

Mme Maison informe que la représentante de l'AGGLO (Angélique) avait précisé que c'était un don libre sans obligation de présenter des factures ni d'achats particuliers de matériel. (Achat de 5 mini chaines pour équiper les classes)

9)Kermesse : avancement de l'organisation et propositions

Réunion jeudi soir pour trier les lots.

10)Questions des parents à la mairie :

« La municipalité peut-elle nous présenter un extrait de bilan financier concernant la garderie, le centre de loisirs et les TAPS (individuellement) ?

Mme Lazareno présente le bilan financier : Dépense 50000 euros. C'est le coût le plus élevé de l'agglo par enfant. Gratuité actuellement, mais la mairie envisage de facturer les tap (problème de la sieste pas de facturation) 500 euros par enfant dépensé pour le périscolaire (cantine, garderie, étude, centre aéré le mercredi et petites vacances) Difficultés pour payer la cantine et périscolaire pour certaines familles (nouveau sur la commune)

Avec l'installation d'une classe dans l'ancienne garderie 2, comment va être organisé le centre aéré de juillet 2016 par Familles Rurales ? Dans l'éventualité où Familles Rurales ne pourrait organiser le centre aéré, est-ce que la municipalité prévoit une prise en charge pour juillet (organisation ou partenariat avec autre commune limitrophe) ? Les vacances de la toussaint 2016 étant du mercredi 19/10 midi au jeudi 3/11 matin, la mairie peut-elle nous informer de la prévision d'ouverture du centre de loisirs (deux demi-semaines ou la semaine entière) ? De plus, étant qu'une semaine est complète pendant les vacances de Noël est-il prévu une ouverture du centre de loisir pour la semaine du 19 au 23décembre 2016 ? Ceci afin de permettre à tous de s'organiser au mieux

Pas de centre en juillet. Pour les autres vacances, c'est encore un peu tôt (mairie y travaille en mai).

Pourquoi l'année dernière les enfants de l'étude goutaient-ils à l'intérieur de la classe l'hiver et que cette année les enfants goutent dehors même par mauvais temps ? »

Rien ne s'oppose au fait qu'ils rentrent en classe. Ils ont malgré tout besoin de s'aérer. La personne chargée de l'étude juge en fonction des conditions climatiques.

La date du 3^{ème} CE est fixée au 20 juin.

La Directrice, Marie-Aline MAISON

